

Christophe CHANDEZON\*

VERS UN RENOUVEAU DE L'ÉTUDE  
DES SOCIÉTÉS AGRAIRES GRECQUES ?,  
JULIEN ZURBACH ET LA PAYSANNERIE GRECQUE

À propos de : J. ZURBACH, *Les hommes, la terre et la dette en Grèce. c. 1400-c. 500 a.C.* - Bordeaux : Ausonius, 2017. - 2 vol., 850 p. : bibliogr., index, fig. - (Scripta Antiqua, ISSN : 1298.1990 ; 95). - ISBN : 978.2.35613.179.9.

« On peut difficilement séparer l'histoire des hommes de celle des relations sociales et des antagonismes ; on peut aussi affirmer que certains groupes sociaux en sont venus à exister du seul fait d'avoir lutté. »

Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris 1989, p. 58.

1 – INTRODUCTION

Le livre présenté ici est issu de la thèse de son auteur, soutenue en 2008. Le texte, retravaillé et actualisé, en est paru en 2017 sous la forme de deux volumes de la collection *Scripta Antiqua* d'Ausonius (n° 95), présentés dans un coffret illustré d'un tableau de Brueghel<sup>1</sup>. Le repos de ces moissonneurs flamands, alors que certains sont encore à couper des gerbes, illustre le rêve paysan d'une société d'abondance dans un été perpétuel ; il peut aussi

---

\* Université Paul-Valéry Montpellier 3 ; chrchandezon@wanadoo.fr

1. J'ajoute une constatation de forme : le texte est très propre et les fautes rares. Je n'aurai pas la cuistrerie d'en faire la courte liste.

évoquer le repos auquel l'auteur de *Les hommes, la terre et la dette* pourrait prétendre après la parution d'un tel ouvrage. Il ne sera pas question ici d'en faire le résumé, dans l'espoir que d'autres voudront bien se livrer à cette tâche difficile en raison du contenu riche et foisonnant du livre de J. Zurbach (ici JZ)<sup>2</sup>. Par ailleurs, il m'a semblé que publier dans la *Revue des études anciennes* un compte-rendu d'un livre sorti aux presses d'Ausonius, même si les deux institutions sont clairement distinctes, pourrait jeter une ombre sur la neutralité de celui qui se livre à cet exercice<sup>3</sup>. C'est pourquoi le parti a été pris de proposer plutôt aux lecteurs de la *REA* un article qui réagit à certaines positions de JZ et essaie de voir ce qui, dans les perspectives qui m'intéressent, peut amener à réexaminer le pan social de ce que Finley appelait les problèmes de la terre en Grèce ancienne<sup>4</sup>.

Disons un mot de l'esprit et de l'architecture générale du livre. Dans l'introduction (p. 11-29), JZ se réclame de la « méthode analytique » (p. 16) où chaque document doit être cité et analysé de manière soigneuse, avant que ne vienne la synthèse. Ce principe détermine le plan. Une première partie de 5 chapitres est consacrée à *La société mycénienne et la terre* (p. 31-217). La deuxième, en un seul chapitre, étudie la société homérique et la terre (p. 221-271). Suit une longue troisième partie sur les cités archaïques et la terre (p. 275-742) qui commence par Hésiode puis comporte une série de chapitres régionaux. Certains sont très développés, comme celui sur Athènes, où sont réexaminées les réformes soloniennes. Cette partie comporte quelques surprises comme le traitement rapide de Sparte que JZ justifie par les études déjà consacrées aux problèmes de la terre dans cette cité<sup>5</sup>. Cette troisième partie s'achève par une « tentative de synthèse » portant sur la terre dans les cités de l'époque archaïque (chap. 16, p. 675-742). Le chapitre 17, rédigé comme un bilan d'ensemble, forme à lui seul la 4<sup>e</sup> partie et se clôt par des pointes contre les tendances culturelles de l'histoire et de l'archéologie de la Grèce préclassique ainsi que par une exhortation à écrire l'histoire de l'Antiquité « à l'échelle méditerranéenne » (p. 774). Ces deux derniers chapitres (le 16

2. À l'heure où je rédige ces lignes, je ne connais que trois comptes rendus : celui qu'ont publié en ligne E. MACKIL et D. NAKASSIS (6 août 2018) : <http://bmc.brynmawr.edu/2018/2018-08-06.html>, celui de D. ROUSSET, *Bull.*, 2017, 73, et celui d'I. PERNIN dans *HSR* 49, 2018, p. 199-204. Les pages auxquelles je renvoie dans le texte principal ou en note, quand elles ne sont précédées d'aucun titre, sont celles du livre dont dont je rends compte.

3. Le 9 mars 2018, la *Revue des Etudes Anciennes* a organisé à Bordeaux une discussion autour du livre de JZ à laquelle j'ai participé. Elle avait été mise en place par Christophe Pébarthe, qui y a pris la parole ; Alexis Gorgues a présenté à cette occasion la vision qu'un archéologue peut avoir du livre de JZ. Voir <http://www.revue-etudes-anciennes.fr/les-hommes-la-terre-et-la-dette-en-grece-discussion-autour-du-livre-de-julien-zurbach/>

4. JZ avait déjà communiqué à la communauté des chercheurs une partie de ses idées dans un article de 2009, mais qui ne prenait pas en compte l'époque mycénienne : J. ZURBACH « Paysanneries de la Grèce archaïque », *HSR* 31, 2009, p. 9-44. Voir aussi J. ZURBACH, « La formation des cités grecques. Statuts, classes et systèmes fonciers », *Annales HSS* 68, 2013, p. 957-998, qui comprend reprend certaines idées en les replaçant dans un débat sur statut et classe et J. ZURBACH, « Question foncière et départs coloniaux. À propos des *apoikiai* archaïques », *ASA* 86, 2008, p. 87-103, sur les questions liées à la terre dans la colonisation.

5. En évoquant les travaux de J. DUCAT, *Les Hilotes*, Paris 1990, ou S. HODKINSON, *Property and Wealth in Classical Sparta*, Londres 2000 (p. 475). D'autres points traités rapidement, pour des raisons du même genre : Cyrène (p. 655-658) à cause de F. CHAMOIX, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris 1953.

et le 17), synthétiques, seront sans doute les plus lus dans un ouvrage qui en impose par sa masse. Pourtant, il serait dommage qu'ils soient les seuls lus par ceux qui souhaiteraient avoir une idée exacte du livre. L'ensemble s'achève par une longue bibliographie, un index des sources commentées, un index des auteurs modernes et enfin deux autres, des lieux et des noms. L'index thématique fait défaut.

Telle est donc l'économie d'ensemble de l'ouvrage. Je dois, pour ma part, prévenir le lecteur de la position qui sera la mienne en rendant compte de ce livre : après avoir présenté quelques aspects majeurs de la méthode de JZ, mon intérêt se tournera vers ce qui concerne l'histoire agraire. Cela seul suffit à expliquer que des aspects importants du livre de JZ, comme le rapport au marché et au grand commerce, ne seront guère évoqués<sup>6</sup>.

## 2 – LE PROJET HISTORIOGRAPHIQUE, SES SOURCES ET SES PERSPECTIVES

En élève de Pierre Carlier et conformément à la mission que ce dernier lui avait confiée, JZ a opté pour un découpage chronologique large (p. 23) et choisi d'aborder « les problèmes fonciers entre l'époque mycénienne et l'époque archaïque » (p. 9). Cela permet de ne pas séparer l'étude de la Grèce mycénienne de celle de la Grèce archaïque et classique, contrairement à l'usage académique, et de revenir à cette question qui s'était posée avec force après le déchiffrement du linéaire B : comment relier le monde des palais à celui des cités ? C'est dans cette même tradition que JZ peut écrire (p. 15) : « Découper les questions d'après les transitions qui semblent évidentes amène inévitablement à manquer l'essentiel. »

Le panorama débute avec l'époque mycénienne telle que l'éclairent les tablettes en linéaire B (*ca* 1400 - *ca* 1190 a.C.), mais l'essentiel de la documentation date plutôt du XIII<sup>e</sup> s. et présente une situation foncière déjà avancée. Il s'achève avec le « courant de la première moitié du V<sup>e</sup> s. » (p. 15), donc un peu au-delà de ce qu'indique le titre. Retenir le début du V<sup>e</sup> s. permet de travailler avec des inscriptions comme le code de Gortyne, la loi locrienne sur la colonie de Naupacte (p. 537-543), le bronze Pappadakis (p. 547-556) ou le bronze d'Idalion (p. 661-668), ce qui donne parfois lieu à de véritables éditions épigraphiques<sup>7</sup>.

Parmi les arguments qui justifient le choix de ces périodes, il y a la constatation qu'avant le V<sup>e</sup> s., l'histoire agraire (et l'histoire économique en général) est laissée largement en déshérence, alors que les « problèmes de la terre » propres à ces époques avaient naguère été perçus comme un élément crucial de leur étude. En ce domaine, l'historiographie de l'époque

---

6. Alors qu'il en est souvent question par exemple dans le chapitre sur Hésiode, par ex. p. 322-326, pour les marchés.

7. Sur le Bronze Pappadakis, voir aussi J. ZURBACH, « Confiscation, conquête et colonisation dans les cités grecques », *MEFRA* 127, 2015, p. 313-326, ici p. 314. Pour le Code de Gortyne, JZ se contente de citations et de quelques passages, p. 464-469. D'autres inscriptions célèbres sont en revanche rejetées, comme la stèle des fondateurs de Cyrène (*SEG* 9, 3) : voir l'argumentation p. 655, n. 2.

archaïque accuse un retard par rapport à celle des V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. et de l'époque hellénistique qui, cherchant souvent à contester le modèle primitiviste, a pu travailler avec des sources variées (épigraphie, papyrologie, archéologie et numismatique).

Le choix du découpage large pose la question de la transition Bronze-Fer (p. 14). On comprend naturellement qu'en liant l'époque mycénienne à l'époque archaïque, elle ne peut être conçue comme une rupture complète. En cela, JZ assume une position forte : la Grèce, vers 1000 a.C., n'est pas une *tabula rasa* (p. 14) mais hérite de structures et problèmes des temps qui ont précédé et en transmet aux temps qui vont suivre. Le risque qui en découle serait de trop insister sur les continuités et de renforcer l'image d'un monde paysan immuable, ce dont JZ est conscient (p. 745 : mise en garde au seuil du dernier chapitre). Il faut lui en donner acte : la société rurale qu'il décrit a bien une histoire faite de changements.

L'espace envisagé est très large, notamment à l'époque archaïque, et comprend la Grèce, et le monde colonial. Après Athènes, on trouve l'Asie Mineure et les îles proches (p. 423-443, chap. 9), l'Égée et Crète (p. 445-473, chap. 10), le Péloponnèse et la Grèce centrale (p. 475-556, chap. 11), la Grèce de l'Ouest et du Nord (p. 557-574, chap. 12), la Cyrénaïque et Chypre (p. 655-673, chap. 15<sup>8</sup>). Puis viennent la Propontide et le Pont (p. 575-592, chap. 13) et l'Occident grec (p. 593-653, chap. 14). En fin d'ouvrage, JZ appelle à élargir encore les perspectives et à envisager une « histoire sociale comparée de la Méditerranée » qui serait profitable pour la compréhension du Bronze Final et de l'époque archaïque, avec ce bénéfice de ne pas faire de l'étude des Grecs « une histoire des origines de l'Occident » (p. 769-771).

Le livre de JZ est celui d'un historien qui se fonde d'abord sur la documentation écrite mais connaît les publications archéologiques et pratique l'archéologie de terrain. Ce n'est ainsi pas en profane que, dans un passage du dernier chapitre, il s'insurge contre la tendance de certains archéologues à dénoncer la science historique « comme classique et donc dépassée en bloc, depuis ses fondements jusqu'aux plus précis de ses résultats. » (p. 774). Les sources de la tradition manuscrite sont les plus utilisées et *Les hommes, la terre et la dette* peuvent parfois apparaître comme une contribution à un commentaire de la *Politique* d'Aristote tant elle est la base de beaucoup d'informations sur les systèmes fonciers des cités archaïques. Considérer l'œuvre d'Aristote et de ses élèves comme une source parfaitement légitime de l'histoire de la Grèce archaïque est dans la droite ligne de Pierre Carlier et tranche avec une autre tendance historiographique de la Grèce archaïque tendant à postuler une rupture essentielle au début de l'époque classique qui ne pouvait que rendre incompréhensibles les réalités de l'Archaïsme aux Grecs de la fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. L'un des chercheurs qui incarne cet autre rapport aux sources écrites est Alain Duplouy, pour qui la pensée politique du IV<sup>e</sup> s.

8. Le regroupement de ces deux régions est fonctionnel. Chypre, « ce monde quelque peu différent » (p. 659) n'est prise en compte seulement pour la 2<sup>e</sup> phase (donc pas le II<sup>e</sup> millénaire).

9. Voir déjà J. ZURBACH « Paysanneries... », *art. cit.*, p. 11-12 : « L'ensemble de ces textes, sur lesquels reposent les synthèses classiques, a vu sa valeur radicalement remise en cause, ce qui amène parfois à rejeter / tout témoignage textuel, suspect de réécriture et soumis aux difficultés de la transmission du souvenir. Cette attitude est évidemment exagérée, car l'hypercritique est une position intenable. »

a totalement reconstruit l'expérience politique archaïque, rendant les informations qu'elle donne difficilement utilisables. Pour JZ, qui proteste contre cela, l'une des conséquences de l'attitude sceptique est de faire de l'époque archaïque une époque des archaïsmes, un avant dans un nouveau « Grand Partage » de l'histoire grecque, où le basculement se situe au début de l'époque classique (p. 771-772).

Cette attitude oriente des pans entiers de sa réflexion de JZ. Il considère par exemple que bien des lois de Solon que l'on tend à rejeter sont moins suspectes qu'on ne le pense<sup>10</sup> ; c'est ainsi que les mesures d'ordre somptuaire qui lui sont attribuées (cf. p. 388-390, à propos de la terre dans la composition des dots à Athènes) méritent d'être conservées dans une réflexion sur les efforts pour contrôler les comportements aristocratiques (voir aussi p. 367, sur l'anecdote des chréocopides) ; surtout, la division en quatre classes n'est pas le simple toilettage que l'on suppose parfois (p. 371-378). Pour JZ, il faut partir des textes et leur faire confiance *a priori*, ce qui ne veut pas dire qu'on ne doit pas les soumettre à critique préalable, prendre garde aux ajouts de la transmission, mais il y a chez lui une hantise des dérives de l'hypercritique : « L'hypercritique atteint enfin ses limites lorsque cette démarche conduit à des hypothèses bien plus improbables que celles qu'on pourrait faire en acceptant le contenu des textes » (p. 437). Ce type de dénonciation n'est pas prêt de disparaître des débats entre historiens de l'Antiquité, puisqu'il appartient à chacun de déterminer quel est le moment où l'on bascule l'hypercritique et que ce moment-là est nécessairement subjectif. On doit donc prendre garde à ne pas en faire un motif d'anathème, tout en restant conscient que cela pose une question fondamentale, celui du statut des textes dans l'histoire de l'époque archaïque, et en général pour toute culture protohistorique. Dans ces débats, en outre, les historiens sont pris entre deux feux, celui de la dévalorisation archéologique des sources écrites<sup>11</sup>, et celui des philologues qui s'estiment seuls compétents pour comprendre de manière adéquate des textes éminemment littéraires.

Les sources archéologiques, que JZ appelle « sources matérielles », par opposition aux « sources textuelles » (p. 18), même placées ici au second plan, sont bien prises en compte. Sa position est d'emblée fortement affirmée (p. 17), à l'opposé de l'archéologie post-processuelle et de Ian Morris et James Whitley. Mais JZ a largement recours à l'archéologie des territoires, notamment pour l'Occident grec. Il en tire des informations dans le rapport inégalitaire à la terre (p. 621, sur la *chôra* de Métaponte). Toutes les données issues des *surveys* forment une masse considérable qui attend encore d'être synthétisée (p. 21).

---

10. Voir aussi J. ZURBACH, « La formation des cités grecques... », *art. cit.*, p. 969, à propos du contexte des dettes dans l'Athènes de Solon. Bilan de ces évolutions dans l'analyse des réformes de Solon chez A. DUPOUY, « Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque », *Annales HSS* 68, 2014, p. 629-658, ici p. 637-639, qui pousse à une lecture plus critique de la documentation, telle qu'elle est développée dans les pages suivantes de cet article : p. 654, il rapproche la figure de Solon telle que la livrent les sources de celles de Thésée et de Dracon.

11. Voir aussi J. ZURBACH, « Question foncière et départs coloniaux... », *art. cit.*, p. 88, sur la tendance à privilégier l'archéologie pour l'histoire des grands phénomènes de l'époque archaïque contre « les textes archaïques, contemporains des événements, toujours fragmentaires, et les textes plus récents qui seraient le produit d'une histoire peu fiable car reconstruite. »

Précisant ainsi son rapport aux sources et se positionnant comme historien, JZ définit ainsi son entreprise dès la première ligne de son introduction : « Ce travail est une étude d'histoire économique et sociale. » (p. 11 ; cf. p. 12). La hiérarchie des perspectives autant que leur association est révélatrice et vient à rebours des traditions en histoire sociale du monde grec où la société est presque toujours pensée par catégories de statuts juridiques et donc de manière institutionnelle, en laissant l'économie de côté, alors que les historiens des autres périodes trouvent naturel de lier économie et société et d'écrire des histoires économiques et sociales, dans la tradition des *Annales* (cf. le titre ancien de la revue). Lier économie et société est une prise de position dont on mesure l'importance au fur et à mesure de la lecture du livre ; de là les analyses sur l'accès aux moyens de production (terre et main d'œuvre) comme facteur de dynamisme ; de là aussi le choix de réfléchir en termes de classes sociales plutôt que de statuts, les premières étant déterminées par la question des moyens de production, pour reprendre le vocabulaire qu'emploie JZ<sup>12</sup>. Cette position est originale en histoire sociale de la Grèce ancienne, une histoire qui s'écrit en général sans lien avec l'histoire économique, voire parfois dans un dégoût de l'économique. Une autre conséquence de cette option, chez JZ, est le recul du politique au second plan, là encore en réaction à une tendance de l'historiographie francophone qui en a fait un axe essentiel de sa réflexion et recherche la mise en place d'une communauté. Dans son article des *Annales*, en 2013, JZ avait été jusqu'à intituler, non sans provocation, toute une partie de son développement *Une origine économique de la cité antique*, justement parce que les statuts juridiques dans la cité naissaient de conflits autour des moyens de production<sup>13</sup>. Cette mise dans l'ombre du politique se nourrit du choix chronologique large de JZ et semble, *in fine*, faire de l'apparition de la *polis* une sorte d'épiphénomène dans un mouvement plus profond de construction d'une société par affrontements socio-économiques.

Par ailleurs, cette mise à distance de la cité donne du relief à l'*oikos*, premier cadre de l'économie. Dans le chapitre de synthèse sur l'époque archaïque, cela permet à JZ de partir de l'économie domestique pour aller vers « l'économie de la communauté, qui est aussi l'économie civique en formation. » (p. 675), ce qui traduit une grille d'analyse de l'histoire économique archaïque où il importe d'abord de rechercher les logiques d'une « économie paysanne » analysée comme « tout ce qu'il y a de plus rationnel » (p. 685) et dont l'idéal-type apparaît chez Hésiode. Là, le but majeur est la recherche de la subsistance et les problèmes sont posés par le manque de terre ou de main d'œuvre et le rapport aux marchés (notamment p. 687-689). Cette vision réordonne donc l'économique, le social et le politique en accordant la primauté au premier, en en faisant le déterminant du second et le facteur de développement du troisième. On mesure le renversement de perspective que cela traduit par rapport à d'autres historiens qui attribuent le premier rôle au politique ou au social et placent les problèmes économiques au dernier rang de leurs préoccupations, quand ils s'en préoccupent.

---

12. J. ZURBACH, « La formation des cités grecques... », *art. cit.*, p. 996.

13. *Ibid.*, p. 985-997.

## 3 – UN MOMENT DANS LES ÉTUDES D'HISTOIRE AGRAIRE

*Les hommes, la terre et la dette* est l'un des rares livres marquants d'histoire agraire sortis cette dernière décennie en histoire grecque. On se prend à rêver qu'il annonce un retour à cette catégorie historiographique et une prise de conscience que l'on ne peut se contenter de dire que les campagnes ont été le cadre de vie d'une bonne partie des Grecs et l'agriculture l'activité quotidienne de la plupart d'entre eux sans prendre cela au sérieux et admettre que cela impose aux historiens de consacrer une part de leur énergie à ces questions. J'ajoute pour ma part qu'on devrait le faire d'autant plus que ces thématiques permettent d'associer étroitement histoire et archéologie.

Car, il faut bien le dire, le livre de JZ paraît à un moment de creux des études agraires après trois décennies fastes (1980-2010). Il n'est pas question ici de proposer un bilan général de l'histoire agraire du monde grec, mais de voir ce qui, parmi les résultats de leur développement, a eu une influence sur le travail de JZ. Première chose : la bibliographie la plus ancienne n'est pas laissée de côté. Il y a bien sûr les *Agrarverhältnisse* de Max Weber (p. 20), mais JZ s'attache aussi à rappeler le caractère novateur du livre de Paul Guiraud paru en 1893<sup>14</sup> (*ibid.* : « un livre aujourd'hui encore inégalé »). C'était de fait, vers 1970, l'un des rares ouvrages disponibles sur les questions liées aux campagnes grecques avec celui d'Auguste Jardé sur les céréales<sup>15</sup>, si l'on excepte quelques publications de fermes grecques, essentiellement dues à l'archéologie anglaise. JZ fait référence au livre de Jardé (par ex. p. 25<sup>16</sup>), mais lui emprunte moins qu'à Guiraud, et on comprend pourquoi : chez Jardé, la question du statut de la terre est presque absente des perspectives, si ce n'est à propos de Sparte. Jardé est en réalité à l'origine d'un tout autre courant d'études, qui se concentre sur le contexte technique et économique de production au détriment de ses conditions sociales ou politiques.

C'est lors de la parution du volume dirigé par Finley, en 1973, sur les problèmes de la terre, que l'on peut situer le début d'un âge d'or des études agraires<sup>17</sup> (p. 21-22) qui allait durer jusqu'aux années 2000. Les idées de Finley sur la terre sont l'objet de discussions serrées dans le livre de JZ, notamment à propos de l'inaliénabilité de la terre. Dans les jalons majeurs de cet âge d'or que mentionne JZ, il y a le livre de Marie-Claire Amouretti sur le pain et l'huile dans lequel il voit « la base de toute approche de l'agriculture grecque » (p. 23)<sup>18</sup>. Il est vrai que ce travail n'a pas eu, hors du monde francophone, l'écho qu'il méritait, sans doute parce que les Presses universitaires de Besançon n'ont pu, à cette époque, produire qu'un livre médiocre

14. P. GUIRAUD, *La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine*, Paris 1893.

15. A. JARDÉ, *Les céréales dans l'Antiquité grecque. La production*, Paris 1925. JZ fait avec raison (p. 25) de Jardé un précurseur de M.-C. Amouretti.

16. Là, il est présenté comme anticipant les travaux de M.-C. Amouretti. Les autres renvois à ce livre dans *Les hommes, la terre et la dette*, tendent plutôt à prendre des distances avec les données chiffrées que Jardé propose pour les rendements (p. 97 ; p. 385, n. 195), selon une tendance générale depuis P. GARNSEY, *Famine et approvisionnement dans le monde gréco-romain*, trad. fr. d'I. Rozenbaumas, Paris 1996, p. 137-145.

17. M.I. FINLEY dir., *Problèmes de la terre en Grèce ancienne*, Paris-La Haye 1973.

18. M.-C. AMOURETTI, *Le pain et l'huile dans la Grèce antique: de l'aire au moulin*, Paris 1986.

sur le plan matériel et peu diffusé hors de France. Parallèlement, du côté des Anglo-Saxons, paraissaient des études sur les conditions matérielles ou sociales de l'économie agricole ; on pense aux livres de Robert Sallares et de Thomas Gallant, tous deux sortis en 1991<sup>19</sup>. Ils sont mis à contribution par JZ (par ex. p. 385, n. 195 pour Sallares ; Gallant, qui s'intéresse à l'*oikos* paysan fait l'objet de plus d'attention de la part de JZ ainsi, p. 683). Pendant tout cet âge d'or de l'histoire agraire s'est aussi développé l'archéologie des territoires qui débute avec les premiers *surveys* réalisés en Argolide et en Béotie. Ce courant, ces dernières années, a vu l'émergence de problématiques plus urbaines (phénomènes d'extension ou de rétractation de l'espace urbain ; intérêt pour les espaces périurbains), révélatrice d'un certain abandon de l'étude des campagnes. Toutes ces entreprises d'archéologie de prospection ont retenu l'attention de JZ et on a dit combien il souhaite la rédaction de travaux de synthèse de ces recherches (p. 18), comme celui que Susan Alcock avait proposé en 1993, quand ils étaient encore peu nombreux<sup>20</sup>. Depuis *Corrupting Sea*, paru en 2000, a émergé également toute une approche qui propose une sorte de *microstoria* des territoires dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle a peu laissé de traces dans *Les hommes, la terre et la dette* tant elle fait de l'environnement l'acteur principal des rapports de production, en laissant beaucoup plus de côté les conditions sociales<sup>21</sup>. Pour l'histoire proprement dite, la parution du livre de L. Foxhall sur l'oléiculture grecque en 2007 se signale d'une certaine manière comme l'acte final de l'aventure d'une histoire des campagnes grecques et le début du reflux de cette thématique<sup>22</sup>. L'histoire agraire de la Grèce ancienne est depuis dix ans au point mort ou presque<sup>23</sup>, et rares sont les livres, comme celui de Nikos Papazarkadas que JZ utilise pour comprendre les cadres institutionnels du contrôle de la propriété foncière dans l'Athènes solonienne (p. 419, 682)<sup>24</sup>, venus rompre le silence<sup>25</sup>.

Telles sont donc, en histoire grecque, les cycles de l'histoire agraire qui ont précédé le travail de JZ, mais c'est aussi hors de ce cadre qu'il faut aller chercher quelques unes des influences déterminantes qu'il a reçues. Deux noms émergent. D'abord celui d'Alexandre Chayanov

19. R. SALLARES, *The Ecology of the Ancient Greek World*, Londres 1991, et T.W. GALLANT, *Risk and Survival in Ancient Greece : Reconstructing the Rural Domestic Economy*, Cambridge 1991.

20. S.E. ALCOCK, *Graecia Capta. The Landscapes of Roman Greece*, Cambridge 1993.

21. Voir p. 773 et aussi J. ZURBACH, « Question foncière et départs coloniaux ... », *art. cit.*, p. 87, qui témoigne de la méfiance pour ce "nouveau paradigme méditerranéen", les guillemets étant de JZ.

22. L. FOXHALL, *Olive Cultivation in Ancient Greece: seeking the ancient economy*, Oxford-New York 2007.

23. JZ date des années 1980 la décrue des études sur les systèmes fonciers (p. 23) : de fait, c'est le moment où la question du statut de la terre passe au second plan par rapport à une approche plus technique ou culturelle de l'agriculture grecque.

24. N. PAPAARKADAS, *Sacred and Public Land in Ancient Athens*, Oxford 2011. Le développement du livre de N. Papazarkadas sur les dèmes et la propriété foncière (N. PAPAARKADAS, *op. cit.*, p. 111-162) est perçu comme l'un des « passages les plus riches et importants du livre » par JZ dans le compte rendu qu'il a donné de ce livre (J. ZURBACH, compte-rendu de N. Papazarkadas 2011 dans *Athenaeum* 104, 2016, p. 345-349, ici p. 346-347).

25. Dans les quelques livres marquants de ces dernières années, il faut aussi citer le recueil des baux agraires connus par les inscriptions publié par Isabelle Pernin (I. PERNIN, *Les baux ruraux en Grèce ancienne. Corpus épigraphique et étude*, Lyon 2014).

(p. 216, 323 et *passim*) dont l'étude sur les ménages paysans, leurs comportements économiques et leur sociologie, parue en russe en 1925, n'a commencé à avoir un écho dans la recherche occidentale anglophone ou francophone que longtemps après<sup>26</sup>. Dans le modèle de gestion des ressources par les ménages paysans, JZ recherche un idéal type pour l'*oikos* hésiodique (p. 683-690<sup>27</sup>), tout en étant bien conscient du facteur divergent que créait la possibilité de recourir au travail servile déjà très présent à Ascra vers 680 a.C. Une autre œuvre qui a une grande influence sur le livre de JZ est celle d'Eric Hobsbawm à travers ses travaux sur les mouvements paysans d'occupation des terres dans l'Europe moderne et sur leur tendance à prendre pour cibles des instruments de production emblématiques des changements en cours (p. 739)<sup>28</sup>. Une autre personnalité qu'évoque fréquemment JZ est l'agronome François Sigaut, qui était proche de Marie-Claire Amouretti et dont les travaux sur les techniques agricoles ont eu une certaine influence<sup>29</sup>. C'est pratiquement sur un appel de Fr. Sigaut à prendre en compte l'impérieuse nécessité de se nourrir, donc à ne pas négliger l'étude de l'agriculture, que JZ termine son propre livre (p. 773)<sup>30</sup>.

*Les hommes, la terre et la dette* s'inscrit donc dans un temps creux. C'est avec raison que JZ constate que la question de la production agricole est évacuée presque totalement des travaux historiques : « les Grecs (...) ne semblent pas avoir cultivé la terre » (p. 17). Elle est pourtant au cœur de pas mal de choses et il faut espérer que ce livre soit un signe de renouveau. Peut-être la mise en chantier d'un volume des *Blackwell Companions* consacré à l'agriculture<sup>31</sup>, qui devrait paraître bientôt, où la sortie récente d'une synthèse sur la ferme grecque, la première depuis l'article de Pecirka, annoncent-ils que les choses sont en train de changer<sup>32</sup>.

La façon dont JZ revient à ces questions est assez différente de celle des années 1980-2010. Il y a d'abord le choix des périodes anciennes, mais pas seulement. L'exploitation des ressources naturelles, les techniques employées pour cela, l'identification des espèces végétales et animales utilisées et la façon de les utiliser, l'analyse des systèmes de culture et de leurs résultats, tout cela passe au second plan. Le propos essentiellement économique et social de JZ l'amène à privilégier l'analyse des systèmes fonciers (p. 12-13) définis ainsi : « Ensemble des relations entre groupes et classes à propos de la terre, en tant qu'elles concernent ou sont déterminées par la terre, son exploitation et le partage de ses fruits ...

26. A.V. CHAYANOV, *On the Theory of Peasant Economy*, D. THORNER, B. KERBLAY et R.E.F. SMITH édés., Homewood, Ill. 1966, pour la trad. angl., qui a introduit ce livre dans le débat.

27. J. ZURBACH « Paysanneries... », *art. cit.*, p. 15-20.

28. E. HOBBSAWM, *Uncommon People. Resistance, rebellion and jazz*, Londres 1998, p. 5-17, 166-190 (article paru à l'origine en 1974, et fondé sur le phénomène d'occupation des terres en Amérique du Sud).

29. P. 23. Sur F. Sigaut, voir R. BOURRIGAUD, « In memoriam. François Sigaut (1940-2012) », *HSR* 38, 2012, p. 7-10. Autre exemple du recours à Sigaut dans J. ZURBACH, « La formation des cités grecques... », *art. cit.*, p. 981.

30. L'anthropologie est peu présente et la référence principale de JZ est Jack Goody (p. 277, n. 10 ; p. 775).

31. Le volume sera publié sous la direction de Tim Howe.

32. M. McHUGH, *The Ancient Greek Farmstead*, Oxford-Philadelphia 2017. Voir avant J. PECIRKA, « Homestead Farms in Classical and Hellenistic Hellas » dans M.I. FINLEY dir., *op. cit.*, p. 113-147.

il s'agit des rapports de production, non des moyens de production. » C'est là, pour lui, un des deux éléments des systèmes agraires, l'autre étant l'étude des plantes cultivées et des animaux élevés et de la façon dont cela est exploité, donc ce qu'il appelle les moyens de production. Revenant sur cette décision de laisser de côté l'aspect technique de l'agriculture, JZ explique qu'il a déjà été largement étudié dans d'autres ouvrages (p. 25-26)<sup>33</sup>. C'est aussi peut-être une question de goût. Ce positionnement n'empêche pas la présence de développements significatifs, comme celui sur le pastoralisme (p. 675-681)<sup>34</sup>. D'une manière plus contestable, JZ explique (p. 26-29 et 746) que les techniques ont peu évolué pendant les périodes qui le concernent, au moins dans deux domaines perçus comme cruciaux : le labour et le stockage. C'est là prendre un risque, celui de faire ressurgir la théorie du blocage des techniques dont on a fait litière pour les époques classique et hellénistique, donc de passer à côté d'un facteur possible de croissance alors que JZ constate des phénomènes de croissance des résultats de l'agriculture au VI<sup>e</sup> s. Pour les expliquer, il avance des arguments sociaux et non techniques. Or, le progrès technique existe bel et bien au moins dès le VI<sup>e</sup> s. Le *skyphos* de Boston qui montre un pressoir à levier date de cette époque-là<sup>35</sup> ; on a par les textes et l'archéozoologie des signes indéniables de croissance des animaux domestiques et de circulations de reproducteurs pour améliorer les types locaux. Sur ce dernier point, un tyran du VI<sup>e</sup> s., Polycrate, est crédité d'une action volontariste, point qui renforce l'idée exprimée par JZ de politiques tyranniques en faveur de l'agriculture, voire des paysans<sup>36</sup>. Il y a là tout un dossier qui devrait amener à poser la question des conditions propres aux enjeux de production qui ont rendu ces avancées techniques possibles et profitables.

---

33. Les notations relatives à cet aspect de la question sont rapides : cf. à propos d'Hésiode, p. 286 ; 289-290.

34. Je me permets ici de faire une remarque que m'inspire la p. 678 : JZ, à propos de la gestion des troupeaux à Pylos, évoque « une sorte d'affermage ». Parmi les possibilités juridiques que peut utiliser un propriétaire de bétail, il existe une forme de contrat qui a longtemps été largement répandue dans les économies de l'élevage, le contrat à mi-croît (ou bail à cheptel), où le locataire reçoit un troupeau du bailleur et doit le rendre identique en fin de bail (les Grecs disent que le troupeau est immortel, *athanatos*). Le locataire garde une partie des revenus produits par le troupeau pendant le temps du bail, par exemple la moitié des agneaux, donc du croît (d'où le mi-croît). La comparaison la plus juste serait donc avec le métayage. Ce genre de pratique est attesté dans le monde grec (par exemple par des papyrus : S. BOLLA, *Untersuchung zur Tiermiete und Viehpracht im Altertum*, Munich 1940). Pausanias, à propos des guerres de Messénie, raconte une anecdote qui repose sur un bail de ce genre (IV, 4, 5-8) et on pourrait suggérer que la méthode était connue dans le monde mycénien. Ce type de contrat a des conséquences sociales importantes dans les relations entre grands propriétaires et petits éleveurs. On a, pour la France moderne, parlé d'un « instrument de crédit agricole. »

35. M.-C. AMOURETTI, *op. cit.*, p. 166-168 ; L. FOXHALL, *op. cit.*, p. 134-136.

36. Athénée, *Deipnosophistes*, XII, 540c-e (sur ce passage, voir L.-M. GÜNTHER, « Alles von überhall her ... - Handel und Tryphe bei Polykrates von Samos », *MBAH* 18, 1999, p. 48-56) ; les signes de croissance de la taille des animaux domestiques sont aussi mis en évidence par l'archéozoologie : M. LEGUILLOUX, « L'alimentation carnée au 1<sup>er</sup> millénaire avant J.-C. en Grèce continentale et dans les Cyclades : premiers résultats archéozoologiques » dans J.-M. LUCE dir., *Paysage et alimentation dans le monde grec*, (*Pallas*, 52 [2000]), Toulouse, 2000, p. 69-95.

#### 4 – UNE NOUVELLE APPROCHE DES PROBLÈMES DE LA TERRE EN GRÈCE ANCIENNE

L'histoire agraire des Grecs que propose JZ repose largement sur l'idée que l'alternance de phases de monde plein et de phases de conquête des terres vierges détermine l'histoire des campagnes, chose que celles de l'Europe médiévale et moderne montre aussi<sup>37</sup>. Dans le cas des mondes pleins, l'enjeu est l'accès à la terre. Telle est la situation vers 1200 a.C. (p. 215) ou bien à partir de VI<sup>e</sup> s. (p. 689). Dans le deuxième cas, la terre reste disponible à qui veut la mettre en culture et les enjeux se déplacent vers la question de la main d'œuvre susceptible de la travailler. On sait désormais, grâce aux *surveys*, que pendant la plus grande partie de l'époque archaïque, les campagnes grecques ne forment pas encore un monde plein ; JZ en est conscient et il est l'un des premiers à réfléchir sur les conséquences de ce fait pour une histoire socio-économique des campagnes (p. 24-25 ; 331-334). Lors des phases de conquête de la terre, le simple fait de se mettre à cultiver un sol inculte et sans propriétaire vaut appropriation : « n'importe qui peut mettre en valeur une terre non appropriée et par la même en faire sa propriété pleine et entière » (p. 241). C'est encore vrai, au moins *de jure*, aux époques classique et hellénistique et des inscriptions montrent que quiconque, pourvu qu'il soit citoyen, qui sème ou plante sur une terre inculte et inappropriée en devient le propriétaire<sup>38</sup>. C'est peut-être en gardant à l'esprit ce trait de mentalité qu'il faut comprendre le passage du serment des jeunes Drériens, gravé au III<sup>e</sup> s. à l'occasion d'un conflit avec Milatos, où chaque jeune citoyen doit planter un olivier et le présenter bien pris, manière de signifier qu'il participe au contrôle de la cité sur son territoire (p. 463 : cette interprétation est mienne). Ce droit a pu être un élément de conflit entre propriétaires de troupeaux et petits paysans souhaitant créer des exploitations dans ces zones incultes<sup>39</sup>.

En temps de conquête, les défrichements doivent se faire à la main et il faut, pour la culture des terres, mobiliser le travail des femmes et des enfants (p. 252). Il peut être alors bon d'avoir plusieurs fils du vivant du père (p. 281). Cette rareté de la main d'œuvre renverse les perspectives pour l'époque archaïque où c'est le travail des paysans qui pose problème, car c'est lui qui est rare (p. 278, pour le monde d'Hésiode). Il n'y a donc pas manque de terre dans l'Athènes solonienne et la colonisation intérieure n'apparaît sur le plan archéologique qu'au VI<sup>e</sup> s., quand approche le temps du monde plein (p. 332). Comment, dans ces circonstances, se procurer la force de travail quand on est un grand propriétaire ? C'est là que les mécanismes de la dette peuvent être utiles pour s'attacher des bras. Une autre solution réside dans le recours à de la main d'œuvre conquise comme les Gergithes de Milet (p. 436) et évidemment

37. On le voit par exemple pour l'histoire agraire de la France du XVI<sup>e</sup> s. : E. LE ROY LADURIE, *Les paysans français d'Ancien Régime. Du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.*, Paris 2015.

38. Voir dans les traités crétois : M. GURADUCCI, « Osservazioni intorno al trattato fra Praisos e Hierapytna », *Epigraphica*, 2 p. 149-166, ici p. 154.

39. Dans une logique territoriale et non plus foncière, pour reprendre le vocabulaire de JZ, la création de ces petites exploitations marginales donnait aux cités un argument pour revendiquer ces terres comme une partie de leur *chôra*.

l'hilotisme (p. 711-714). À Sparte, il a été un moyen pour les citoyens, riches comme pauvres, de résoudre la question de la main d'œuvre, au détriment des Hilotes qui ont fait les frais de ce compromis (p. 742).

Cette dialectique du manque de terre (monde plein) ou du manque de bras (périodes où les hommes sont rares) permet une relecture de l'histoire de la colonisation à partir des questions agraires que JZ a déjà exposée<sup>40</sup> et qui se situe à contre-courant de l'interprétation dominante de la colonisation grecque. La phase coloniale, pour JZ, est marquée par l'appropriation de la terre<sup>41</sup>. Cela aboutit à une revalorisation la notion de colonie agraire (voir notamment la synthèse sur la colonisation, p. 728-733). Beaucoup de colonies sont des fondations à dimension agraire ou bien voient une rapide émergence des enjeux fonciers, comme JZ le fait remarquer à propos de Caulonia en s'appuyant sur les prospections des années 2000. À Crotona la prise de contrôle du territoire précède la prise en main de la terre par les colons (p. 615). Les départs depuis les métropoles s'expliquent moins par un manque de terre que par l'inégalité de sa répartition et la nécessité de trouver « un exutoire aux tensions du VII<sup>e</sup> s. » (p. 441), d'où la rapidité avec laquelle émergent les questions de territoire même dans les cités fondées d'abord pour des raisons commerciales comme Marseille<sup>42</sup>. Cela a des conséquences sur la conception des rapports entre Grecs et indigènes perçus comme très durs, marqués par des expulsions, des asservissements massifs et la « dislocation de certaines communautés indigènes » (p. 608)<sup>43</sup>. Dans ces conditions, la fondation des colonies est une rupture (p. 620, à propos de Métaponte), à l'inverse de la vision de la colonisation promue par R. Osborne<sup>44</sup>. C'est dans cette prise de possession de la terre que se situe la rupture entre phase précoloniale et phase coloniale. Elle traduit aussi une différence entre logique territoriale et logique foncière (p. 609-610), la première désignant la prise de contrôle d'un espace politiquement dominé qui poussait parfois les cités à développer des zones d'influence plus vastes que leur propre territoire. La logique foncière caractérise la prise de possession directe de la terre. Cette idée revient régulièrement dans la pensée de JZ et s'applique autant dans le monde colonial<sup>45</sup> qu'en Grèce propre. En revalorisant les aspects agraires de la colonisation, JZ propose de reprendre l'histoire de la

---

40. Voir notamment J. ZURBACH, « Question foncière et départs coloniaux ... », *art. cit.*, et J. ZURBACH, « Confiscation, conquête et colonisation... », *art. cit.*, p. 313-326.

41. JZ écrit ainsi p. 574, à propos des colonies de Thrace : « Dans toute cette zone – et cela vaut aussi pour Thasos – on note que les régions grecques qui fournissent le matériel présent dans la phase des contacts précoloniaux ne sont pas celles qui envoient des colons. Comme en Italie, on devine ici des logiques différentes, qui soulignent la rupture entre phase précoloniale et phase coloniale, marquée par l'appropriation des territoires. »

42. J. ZURBACH, « Confiscation, conquête et colonisation... », *art. cit.*, p. 323.

43. J. ZURBACH, « Question foncière et départs coloniaux ... », *art. cit.*, p. 93, et J. ZURBACH, « Confiscation, conquête et colonisation... », *art. cit.*, p. 321.

44. Voir p. 772, avec remise en cause radicale de la lecture d'Osborne de l'histoire coloniale, l'argumentaire étant développé dans J. ZURBACH, « Question foncière et départs coloniaux ... », *art. cit.*, p. 89-91.

45. P. 615, à propos de Crotona, « On peut donc faire l'hypothèse d'une prise de contrôle du territoire qui précède la mainmise foncière. » ; p. 626 : « Il y a un même scénario dans les trois cas, qui repose sur l'appropriation par la force d'un territoire dont la principale qualité est la production agricole. » ; p. 626 pour Naxos, Catane et Léontinoi.

colonisation à partir du VIII<sup>e</sup> s. en admettant un entrelacs de motivations selon les acteurs, ainsi qu'on le voit avec les colonisations les mieux documentées, comme la colonisation corinthienne, où les tyrans peuvent avoir eu des visées marchandes, politiques ou stratégiques, tandis que pour les colons la question de la terre était plus importante (p. 507-508). Le résultat de cela est que fonder une colonie est en même temps une solution aux problèmes fonciers de la métropole<sup>46</sup> et génère d'autres problèmes fonciers dans la cité nouvellement créée (p. 732). Comprendre la colonisation grecque impose donc un « retour à la terre »<sup>47</sup>.

## 5 – LES PAYSANS, LA COMMUNAUTÉ PAYSANNE ET LA TERRE

Dans *Les hommes, la terre et la dette*, l'existence d'une communauté paysanne est posée comme une évidence. L'expression surprend pourtant, tant elle est inhabituelle en histoire agraire du monde grec où l'on répugne à employer le terme de paysan, faute d'être bien certain que des individus se sont prioritairement définis ou ont été définis par le travail de la terre, plus que par leurs statuts dans la cité. JZ, tout au long de son livre, fait appel au vocabulaire de la paysannerie : il parle de « valeurs paysannes » (p. 483), de « mouvements paysans » (p. 738), de « petite et moyenne paysannerie » qui fait l'objet de mesure de protection sous les législateurs et les tyrans (p. 511). Mais jamais il ne s'en explique et il faut aller chercher dans un article déjà ancien la définition qu'il donne du paysan<sup>48</sup>. En avançant dans son livre, on devine cependant pourquoi il s'est autorisé à parler si assurément du paysan grec : ce type social préexiste à la définition des statuts juridiques. Il a émergé d'un processus d'affrontement avec la couche qui essayait de prendre le contrôle de la terre ; la paysannerie est le pendant de l'aristocratie dans la société préclassique. Partant ce cela, JZ écrit qu'au VII<sup>e</sup> s. la communauté paysanne possède ses valeurs et comportements qu'on peut opposer à ceux de l'aristocratie (p. 765-766).

La communauté paysanne préexiste aussi à la cité et fait le lien entre Bronze tardif et époque archaïque. À l'époque mycénienne, elle fonctionne dans un monde plein, où le parcellaire est éclaté et où certaines terres relèvent d'un « système de tenures » (p. 68-69, cette expression évoque les campagnes féodales), au moins dans les régions connues par les tablettes de Pylos et de Cnossos<sup>49</sup>. Dans ces royaumes, qui ne sont pas beaucoup plus vastes que bien des cités grecques ultérieures, le palais est un acteur majeur des rapports fonciers : il

---

46. Voir l'analyse des situations à Théra et Paros, pour la fondation de Cyrène et de Thasos : J. ZURBACH, « Question foncière et départs coloniaux ... », *art. cit.*, p. 93-98.

47. J. ZURBACH, « Question foncière et départs coloniaux ... », *art. cit.*, p. 91.

48. Voir J. ZURBACH « Paysanneries... », *art. cit.*, p. 17, avec une distinction entre paysan et cultivateur issue de l'anthropologie : « C'est dans cette discipline qu'ont été élaborées les distinctions entre les cultivateurs et les paysans, reposant entre autres sur le fait que le paysan, tout en vivant en communauté, serait soumis à d'autres groupes sociaux, aristocratiques ou urbains, exigeant souvent un prélèvement. »

49. Les documents de Tirynthe ou de Thèbes n'apportent que très peu : voir p. 54-56.

exploitait peut-être directement certaines terres (p. 128), mais sans que cela ne pèse de façon significative sur les systèmes fonciers. Surtout, il intervenait en allouant des terres. Certaines étaient des terres de fonction confiées aux serviteurs du *wanax* et du *lawagetas*<sup>50</sup>. Les terres à lin formaient un cas spécifique : leurs exploitants devaient reverser une partie de la récolte (p. 139-140). Face au palais, qui ne définissait pas la hiérarchie foncière mais pesait sur elle (p. 72), se trouvait le *damos*, la communauté rurale avec sa hiérarchie interne (p. 187 ; 211). La communauté la mieux connue est celle de *pa-ki-ja-ne* (tablettes de Pylos). Là, le *damos* possède des terres et des gens qui les travaillent pour lui ; il est dominée par une élite locale, des « groupes privilégiés », ceux des *ko-ton-no-o-ko*, puis les *te-re-ta* et enfin les *ka-ma-e-we* ; tous ont la possibilité de cumuler les parcelles en même temps que les fonctions (p. 196-206). Au bas de l'échelle se trouvent les *do-e-ro*, titulaires d'une seule parcelle et qui font figure de paysans asservis ; leur statut annonce des formes de travail paysan de l'époque archaïque (p. 208 ; 214). Le temple n'a qu'un rôle effacé et reste sous le contrôle du palais ; il rencontre déjà le problème de la main d'œuvre qu'il faut se procurer pour travailler la terre (p. 174). Le palais pousse parfois à la spécialisation et incarne une « certaine rationalité de gestion » (p. 213). Tout cela permet de comprendre en quoi sa disparition a pu présenter des avantages à long terme pour la communauté rurale et plus encore pour ceux qui la dominent et même permettre une amélioration du standard de vie<sup>51</sup> (voir aussi p. 756-757 ; 679). La chute des palais n'en a pas pour autant généralisé une égalisation des statuts au sein de la communauté paysanne (p. 262) car ses élites sont restées en place et ont pu s'imposer par la suite. D'une certaine manière l'événement a affaibli la communauté en la privant d'une puissance extérieure à ses propres conflits internes et en laissant face à face paysans et coqs de village<sup>52</sup>. On trouve là une idée qui réapparaît à plusieurs reprises dans *Les hommes, la terre et la dette* : un pouvoir fort, extérieur aux communautés, peut s'avérer bénéfique car capable d'intervenir parfois contre les groupes dominants, comme le feront certains législateurs et tyrans archaïques.

Pendant les siècles qui ont suivi, la communauté s'est affaiblie face à l'aristocratie naissante, même si à Chypre, un système proche de celui du monde mycénien survit ainsi que le montre le document de Kourion, au début du V<sup>e</sup> s., où le *damos* fait face au roi (p. 668-671). Cet affaiblissement, JZ le laisse deviner en creux à son lecteur lorsqu'il constate la situation décrite par les poèmes homériques où la communauté paysanne semble incapable de jouer un rôle de protecteur de ses membres et où elle apparaît particulièrement faible (p. 262 ; 763). Par la suite, elle regagne en puissance et s'incarne, à Athènes, dans des institutions comme les *naucreries* ou les *dèmes* qui leur succèdent (p. 419-420). Il n'en reste pas moins que les pratiques communautaires dans les campagnes grecques demeurent faibles : elles ignorent les

---

50. La thématique des terres de fonction se retrouve ailleurs et fonde une des continuités potentielles du rapport à la terre : *téménos* royal homérique, p. 234-236 ; 240 ; *téménos* en Messénie attribué aux rois de Sparte, p. 478-479.

51. JZ, p. 679, se pose la question de ce que devinrent bêtes et bergers à l'effondrement des palais et émet l'hypothèse que leur récupération par les communautés leur a donné accès à plus de viande.

52. J. ZURBACH, « La formation des cités grecques... », *art. cit.*, p. 994-996.

assolements communautaires et laissent à chaque propriétaire le soin de régler la rotation des cultures (p. 242) ; la jachère n'apparaît en aucun cas comme une sorte de propriété collective temporaire sur laquelle chaque membre de la communauté aurait des droits ; il y a peu de signes de troupeau commun (p. 290)<sup>53</sup> et les terres de pâture collectives sont purement des terres qui n'appartiennent à personne (p. 249 ; 695) ; enfin nous n'avons pas le moindre signe de l'existence de greniers communautaires (p. 296). C'est là souligner un trait majeur des campagnes grecques. Il demeurera en place et on le retrouve aux époques classique et hellénistique.

Alors, d'où la conscience d'une communauté paysanne serait-elle venue en l'absence de pratiques communautaires ? Pour JZ, la réponse est à chercher dans la pression extérieure pour le contrôle de la main d'œuvre. Cette pression est une forme du conflit social et aurait joué le rôle moteur dans l'émergence d'une conscience paysanne dans les années 650-600 (p. 738). Certains tyrans finirent s'appuyer sur elle face aux aristocrates (p. 733-735 ; 740), ce qui, à terme, a pu conduire à la victoire des paysans sur les grands propriétaires (p. 765).

Une autre question parcourt les périodes qui intéressent JZ, celle de la nature de la propriété. Il défend clairement l'hypothèse d'une terre en pleine propriété, sans restrictions collectives et rejette l'idée de son inaliénabilité<sup>54</sup>, alors qu'elle a été longtemps centrale dans l'historiographie (p. 231) : « le *klèros* semble bien être une terre détenue en pleine propriété sur laquelle la communauté n'exerce pas de droits ». L'hypothèse d'une propriété familiale ou gentilice de la terre à l'époque archaïque, selon une idée remontant à Fustel de Coulanges, doit aussi être abandonnée (p. 697-698 ; 748-749). On ne retrouve pas de redistributions régulières (p. 752-753)<sup>55</sup>. Tel était déjà le statut du *klèros* homérique (p. 224-231 ; 245)<sup>56</sup> et cela continue chez Hésiode (p. 281-286). Certes, on transmet en général la terre par héritage et c'est ce qui est socialement attendu, mais rien n'empêche de la vendre<sup>57</sup> ou de l'hypothéquer (p. 360). Elle l'a été d'autant plus que la garantie sur les personnes a fini par être écartée par

53. Cas possible en Crète p. 677-679, dans une inscription de Lyktos (début du V<sup>e</sup> s. a.C., R. KOERNER, *Inscriptifliche Gesetzestexte der frühen griechischen Polis*, K. HALLOF éd., Cologne 1993, n° 88, p. 330-332), qui évoque la mise en commun et le tri de troupeaux (τὰς κοινωνίας καὶ τὰς συνκρίσιος τῶν π[ι]/[ροβ]άτων καὶ τῶν καρταιπόδων καὶ / τῶν ὑῶν, l. 1-4). Cette interprétation remonte à H. et M. VAN EFFENTERRE, « Nouvelles lois archaïques de Lyttos », *BCH* 109, 1985, p. 157-188, ici p. 182-185, et est reprise par Koerner qui rejette en revanche l'hypothèse de l'accaparement des terres des petits paysans par les aristocrates et leur transformation en pâturages. La pratique du troupeau commun est cependant un hapax juridique à ma connaissance, pour le monde grec.

54. Elle demeure cependant présente dans les conceptions d'une partie de chercheurs : voir A. DUPLOUY, « Pathways to Ancient Citizenship » dans A. DUPLOUY, R.W. BROCK éd., *Defining Citizenship in Archaic Greece*, Oxford 2018, p. 1-49, ici p. 23.

55. En s'appuyant sur *Les travaux et les jours*, 341, ὄφρ' ἄλλων ὠνῆ κληρον, μὴ τὸν τεὸν ἄλλος (« ainsi tu acquerras le patrimoine d'autrui, au lieu qu'un autre acquière le tien ») commenté p. 281-286.

56. Cf. résumé p. 231 : « une terre détenue en pleine propriété, sur laquelle la communauté n'exerce pas de droits. Il se transmet en règle générale par héritage en ligne directe ... »

57. Voir aussi les passages sur la terre dans les dots (p. 691-693) et les avantages pour le parcellaire du système qui exclut les femmes de la propriété foncière

l'interdiction de l'esclavage pour dettes (p. 370). Tout cela montre que l'on est complètement revenu de l'idée d'Edouard Will en faveur de la possession collective de la terre et de sa redistribution régulière, telle qu'exprimée dans un article de 1957<sup>58</sup> et, alors que JZ partage bien des intérêts et des méthodes avec le Will de cet article-là, notamment pour le régime de la propriété et la nécessité de rapprocher les textes mycéniens des informations des poèmes homériques et hésiodique, il se situe en complète opposition avec lui sur les conclusions à tirer des documents (p. 697-704). Des cas de limitation légale du droit de vendre de la terre ont bien existé, mais relèvent de l'exception et visent à empêcher la concentration foncière (p. 244 ; 700-701). Cela ne signifie pas que JZ propose de s'en tenir à la simple hypothèse de l'ancienneté de la propriété privée – idée dont il mesure les conséquences pour notre propre conception de la propriété – mais invite à en réexaminer sa diversité de formes en suggérant l'existence d'une propriété partagée, dont le statut des hectémores serait une trace (p. 397), de même que les oliviers sacrés d'Athènes, biens d'Athéna alors que le terrain appartenait à un particulier (p. 698-699). JZ aboutit à l'idée qu'il y a « des propriétés privées de divers types » dès les registres mycéniens (p. 751-752) et que cela continue pendant une partie de l'époque archaïque (p. 754).

La pratique des lotissements de terre (cf. p. 640) est un des thèmes suivis du livre (synthèse p. 704-708) et JZ la fait remonter au moins à l'époque mycénienne (p. 148). Mais sa portée sociale est diminuée, notamment l'idéologie égalisatrice qu'on lui a souvent attribuée et en faveur de laquelle il n'y a plus guère d'arguments pour l'époque archaïque depuis que l'équipe de J. Carter a réexaminé le parcellaire de Métafonte et souligné sa fonction purement pratique (p. 621). JZ présente ces lotissements comme des réorganisations de parcellaire (p. 706). S'ils ont pu avoir une valeur égalitaire, ce n'est pas avant l'époque classique (p. 708). En outre, les redécoupages orthogonaux du parcellaire, qui apparaissent comme caractéristiques des systèmes fonciers en Grèce (p. 217) et donc des paysages ruraux (p. 158-159 ; 217)<sup>59</sup>, ne parviennent jamais longtemps à les stabiliser : en rendant à la terre un statut de propriété privée, la conséquence est que JZ est aussi obligé d'abandonner l'idée de la durabilité du parcellaire, le jeu de l'échange et des héritages amenant vite à des regroupements et des morcellements. L'épisode de la colonisation de Schérie sous la direction de Nausithoos, décrite dans l'*Odyssée*, VI, 9-10, fait du partage de la terre (ἐδάσσατ' ἀρούρας, v. 10) un partage initial mais n'apporte pas la preuve de redistributions épisodiques pour JZ (p. 229). L'autre texte attendu sur le sujet est le passage de Diodore (V, 9, 4-5) sur la colonie cnidienne (et rhodienne) de Lipara, fondée vers 580 dans les îles éoliennes, et qui évoque une redistribution des terres

---

58. E. WILL, « Aux origines du régime foncier grec. Homère, Hésiode et l'arrière-plan mycénien », *REA* 59, 1957, p. 5-50.

59. JZ opte pour l'hypothèse de parcelles carrées favorisées par les labours croisés, cf. p. 706-707 ; 746-747 (cf. J. ZURBACH, « La formation des cités grecques... », *art. cit.*, p. 986-987), ce qui est contraire à l'hypothèse souvent proposée de parcelles allongées, cf. M. BRUNET, « Le paysage agraire de Délos dans l'Antiquité », *JS*, 1999, p. 1-50, ici p. 12-23. On attribue ces formes à la difficulté à faire tourner les attelages. Les observations de M. Brunet ont été réalisées sur des sols en pente où il faut retenir la terre et suivre les courbes de niveau.

tous les vingt ans après une phase initiale de mise en commun. JZ l'interprète comme une mesure exceptionnelle destinée à éviter la concentration foncière dans un contexte militaire et qu'il ne faudrait pas généraliser (p. 643-647 ; 752-753). Les buts de la mise en place de ces parcelles réguliers, lorsqu'on les entrevoit, ne sont donc pas de créer un rapport égalitaire avec la terre, mais de structurer les levées de troupes (p. 569-570).

Les lotissements ne dessinent pas non plus la structure des exploitations qui paraissent formées de parcelles dispersées sur l'ensemble d'un finage pour mieux utiliser les potentialités des différents terroirs. JZ montre que cette structure éclatée est sans doute une constante car elle caractérise déjà les exploitations mycéniennes (p. 92). Dans le Bronze Pappadakis (vers 500 a.C.), les lopins créés s'ajoutent peut-être à des terres déjà possédées par les bénéficiaires de la nouvelle distribution (p. 552). En raisonnant de la sorte, on résout une tension entre ce qui fut longtemps la perception implicite des « cadastres » grecs comme matérialisation sur le sol de la carte d'exploitations spatialement unitaires et la certitude tôt mise en avant du choix préférentiel des Grecs pour la polyculture<sup>60</sup>, ce qui imposait au contraire leur éclatement.

Deux facteurs de dynamisme dans le rapport à la terre proviennent du prélèvement fiscal et de la dette. La taxation de la terre et de ses produits dans le monde grec est désormais assurée, alors qu'elle était restée longtemps en débat<sup>61</sup>. Le livre de JZ en explore les origines (synthèse p. 724-728). On ne s'étonne pas qu'elle soit attestée dans le monde mycénien (p. 159), où l'on connaît une taxe sur les récoltes de type dîme, entre 5 et 12 % (p. 166) : les royaumes disposent des structures qui permettent de la prélever et ont des besoins, notamment pour les versements en nature à ceux qui travaillent pour le palais. On retrouve des formes de taxation, quoique de manière plus informelle, dès le VIII<sup>e</sup> s., avec la fiction des dons aux rois dans le monde homérique (p. 255-261), puis dans la poésie hésiodique avec les aristocrates *dôrophagoi*, dévoreurs de dons (p. 308-309). L'idéologie du don a servi la renaissance précoce de la taxation<sup>62</sup>. Elle s'appuie sur des pratiques de déclaration des biens fonciers comme on en constate à Athènes et ailleurs (p. 696). Dans cette longue durée, la monétarisation apparaît comme un chapitre parmi d'autres, moins important peut-être que le transfert du prélèvement fiscal de l'aristocratie à la cité, même si l'usage de la monnaie pour le prélèvement fiscal, notamment par les tyrannies corinthienne et athénienne, a participé à la monétarisation de l'économie agraire (p. 415).

60. Voir le « little of everything » de R. OSBORNE, *Classical Landscape with Figures : The Ancient Greek City and Its Countryside*, Londres 1987, p. 36-37 (« most holdings consisted of a number of small plots scattered about »).

61. I. PERNIN, « L'impôt foncier existait-il en Grèce ancienne ? » dans J. ANDREAU, V. CHANKOWSKI édés., *Vocabulaire et expression de l'économie dans le monde antique*, Bordeaux 2007, p. 369-383, et L. MIGEOTTE, *Les finances des cités grecques*, Paris 2014, p. 230-244.

62. J. ZURBACH « Paysanneries... », *art. cit.*, p. 27 : avec le marché, c'est là « le seul autre contact avec une économie extérieure à la communauté ».

La question de la dette est au centre de la réflexion menée par JZ comme le montre le titre du livre. Elle joue un rôle essentiel dans la description de la situation solonienne à Athènes (p. 335-397). Mais l'originalité, dans *Les hommes, la terre et la dette*, est de renverser la perspective d'explication du phénomène de la dette : il faut certes se demander pourquoi les paysans empruntent, mais aussi pourquoi les créanciers prêtent, alors qu'ils savent qu'ils risquent de n'être jamais remboursés : « ce que les créanciers cherchent à obtenir, c'est de la main d'œuvre servile » (p. 356). Cette idée est neuve et c'est sur elle que se fonde une bonne partie du questionnement sur l'évolution des rapports sociaux dans les campagnes grecques. Elle fait de la dette un moyen d'extraction de la rente foncière (p. 413). Mais il faut alors se demander pourquoi certains des esclaves athéniens pour dettes ont été vendus à l'étranger, comme un passage de Solon le dit de manière explicite<sup>63</sup>. JZ propose de voir dans ces ventes le signe d'un esclavage pour dettes exécutoire, où l'esclave appartient pleinement au créancier qui peut le vendre, alors que, dans une forme solutoire, l'esclave retrouve sa liberté une fois la dette remboursée ; le choix d'en vendre certains plutôt que de les garder à travailler la terre serait le reflet du développement du commerce des esclaves (p. 353-357)<sup>64</sup>.

## 6 – UNE REMISE EN CAUSE DES TROPISMES DE L'HISTOIRE SOCIALE

En ce qui concerne les outils d'analyse de la société, je souhaite d'abord évacuer un point pourtant important : JZ pense par grands groupes et se refuse à l'analyse par l'individu. On en a une illustration dans le développement sur la colonisation qui reste une dynamique de groupe, pas la somme d'aventures individuelles (p. 772). Il va au rebours d'une tendance actuelle à l'étude de la singularité individuelle que l'on retrouve aussi bien en sociologie qu'en éthologie et n'a pas manqué de toucher l'histoire de la Grèce<sup>65</sup>. Pour JZ, cette méthode finit par aboutir à une société émietée et sans structure qui cache les dynamiques collectives.

La vision qu'a JZ des sociétés grecques est marquée par de forts contrastes et des affrontements : les « oppositions sociales » jouent un rôle moteur (p. 416). La société est extrêmement inégalitaire (p. 262, à propos de la société homérique) et repose sur une opposition aristocratie / paysans où les seconds représentent une catégorie en lutte pour sa survie. Cette approche est à contre-courant des évolutions récentes de l'histoire sociale du monde grec qui, toutes époques confondues, s'attache d'abord – avec de bonnes et de mauvaises raisons – à l'étude des élites : « nous connaissons bien mieux les dignitaires, les aristocrates, les riches, les oligarques que les paysans, les dépendants et les esclaves » constate JZ (p. 17). Ce tropisme élitiste ne vient pas seulement d'effets de sources commodément prétextés mais aussi d'une certaine paresse méthodologique voire d'un manque complet de curiosité pour les autres

63. Solon frgt 36 West, 8-15 : voir p. 336-337.

64. J. ZURBACH « Paysanneries... », *art. cit.*, p. 31-32.

65. A. DUPLOUY, « Les Mille de Colophon. "Totalité symbolique" d'une cité d'Ionie (VI<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C.) », *Historia* 62, 2013, p. 146-166, ici p. 78, qui, s'appuyant sur B. Lahire, souhaite promouvoir une « volonté de penser autrement l'édifice social de la cité, en tenant davantage compte des dynamiques individuelles ».

groupes sociaux. On doit donc savoir gré à JZ de proposer de sortir de cette fascination pour les élites, les notables, quel que soit le terme qu'on préfère, et de ramener l'attention vers les paysans ou les esclaves.

Si les élites ne résument pas la société, JZ ne nie évidemment pas leur existence et ne se refuse pas à employer le mot. Il le fait dès le chapitre consacré à la Grèce mycénienne, comme il emploie sans vergogne et à de multiples reprises un terme désormais un peu controversé, celui d'aristocratie, en parlant de la société homérique (p. 262) ou du monde d'Hésiode (p. 322). Les Hippeis de Léontinoi forment « un groupe aristocratique » (p. 625)<sup>66</sup>. Certes, JZ en vient parfois à dissoudre le concept. Je m'explique : il lui arrive de considérer les hoplites comme des aristocrates opposés aux niveleurs réclamant un partage des terres (p. 555), au point de brouiller le tableau présenté au lecteur qui ne voit plus ce qui définit une aristocratie, si ce n'est de ne pas être en position de dominé. Évidemment, on comprend qu'Alain Duplouy est visé par le recours systématique à ce vocabulaire de description des structures sociales qu'il s'était efforcé de bannir dans *Le prestige des élites*<sup>67</sup>. Le nom de Duplouy n'apparaît guère dans *Les Hommes, la terre et la dette* avant les dernières pages<sup>68</sup>. Surtout, JZ repousse certaines analyses essentielles d'A. Duplouy, par exemple quand il diminue l'importance des *orientalia* dans les échanges du VII<sup>e</sup> s. pour en faire un simple élément des stratégies de « maintenance of class power » et conclure : « Mais ce qu'on appelle souvent du terme assez vague de prestige n'explique pas tout. » (p. 736-737).

Face à l'aristocratie, il y a une paysannerie modeste mais libre, toujours menacée par les aristocrates qui exploitent les fragilités structurelles (manque d'équipement) et conjoncturelles (problème de la soudure<sup>69</sup>) du monde paysan (p. 214-215). Les membres de ce groupe sont qualifiés sans hésitation du nom de « paysans » et la cellule familiale est le cadre dans lequel se déroule leur existence ; de la relation entre cellules paysannes naît la communauté (p. 311-321). Aristote n'aurait pas renié une telle vision. Dans ce schéma aristocratie / paysannerie, il n'y a guère de place pour un *mittelstand* rural, du moins avant longtemps, ce qui pose parfois des problèmes à JZ qui peine à situer le paysan d'Hésiode dans l'échelle sociale. Il ne peut en faire un membre des élites ni le ramener au groupe des paysans exploités. Pourtant la possession d'un attelage aratoire oblige à voir dans le paysan des *Erga* un membre relativement aisé plutôt qu'un « petit paysan » (p. 330 ; 735)<sup>70</sup>. L'expression « petite et moyenne paysannerie »

66. Jamais cependant JZ n'emploie les termes aristocratie / aristocrates pour le monde mycénien.

67. A. DUPLOUY, *Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant J.-C.*, Paris 2006, p. 11-35.

68. Les remarques d'A. Duplouy sur les élites de Colophon (A. DUPLOUY, « Les Mille de Colophon ... », *art cit*) ne sont pas évoquées. Celles sur Sybaris (A. DUPLOUY, « Citizenship as Performance » dans A. DUPLOUY, R.W. BROCK éd., *Defining Citizenship in Archaic Greece*, Oxford 2018, p. 249-274, ici p. 262-264) sont parues après le livre de JZ.

69. Sur l'importance de la soudure, voir aussi p. 298 ; 313 ; 326 : elle est sensible dans la poésie hésiodique. C'est le moment où l'on emprunte, à son voisin, ou à plus riche que soi, avec les risques que cela comporte.

70. H. VAN WEES, « The Economy » dans K.A. RAAFLAUB, H. VAN WEES éd., *A Companion to Archaic Greece*, Chichester-Malden 2009, p. 444-467, ici p. 447, va même jusqu'à en faire un propriétaire absentéiste.

(p. 369 ; 511) ne permet guère une analyse des hiérarchies propres aux sociétés rurales pour cette époque. S'il y a chez JZ un véritable « tiers état » rural, il est formé des esclaves et dépendants : dès la poésie homérique puis hésiodique (p. 291-293), ils sont présents dans le travail agricole, quoiqu'encore indistincts de la paysannerie sans terre qui fournit les salariés agricoles. En Attique, l'abolition de l'hectémorat accélère le développement de l'esclavage marchandise comme source de main d'œuvre agricole (p. 369), ce qui contraste avec la grande variété des formes de main d'œuvre agricole avant 594<sup>71</sup>. L'affrontement des paysans et des aristocrates écarte l'hypothèse d'une *middling ideology* remontant haut à l'époque archaïque et exerçant déjà sa force de stabilisation de l'ensemble de l'édifice social<sup>72</sup>. Les premiers signes de son apparition ne datent que de l'Athènes de Solon avec ses quatre classes censitaires. Le débat sur les limites entre classes soloniennes pose le problème de la caractérisation sociale des zeugites et des thètes : tous les thètes sont-ils des propriétaires pauvres ? Les zeugites appartiennent-ils déjà aux élites de la société rurale ? Peut-on retrouver dans ces deux classes des membres d'une classe paysanne moyenne ? La position de JZ dans cette question aboutit à une vision de la société athénienne « comme beaucoup moins polarisée que dans les poèmes de Solon », avec une « paysannerie moyenne déjà importante » (p. 382-386), donc à l'opposé d'autres lectures de cette hiérarchie qui tendent à mettre face à face une masse de paysans pauvres et un groupe de 10 ou 20 % de paysans aisés et de grands propriétaires et considèrent que la classe moyenne rurale athénienne n'existe pas avant le V<sup>e</sup> s.<sup>73</sup> La politique de Solon a visé le renforcement de cette petite et moyenne paysannerie (p. 397) qui est entrée sur les marchés pendant le gouvernement des Pisistratides, dans un contexte de conquête des terres (p. 410-412).

La hiérarchie interne à la société rurale du VI<sup>e</sup> s. doit être traduite en termes de répartition de la propriété foncière. Les exploitations forment donc des ensembles éclatés ; elles ne sont pas spécialisées dans une culture (p. 250). Cette double caractéristique déjà vraie dans les campagnes mycéniennes (p. 747) s'applique aussi au *klêros* hésiodique (p. 283). On pourrait continuer en disant qu'elle se vérifie encore aux époques suivantes. Le but était de minimiser les risques et de garder une souplesse permettant d'adapter les *ktêmata* à l'évolution biologique de l'*oikos* : c'est là que la pensée de Chayanov est utile à JZ. Mais qu'en était-il de la grande propriété ? Les poèmes homériques témoignent déjà de son existence : on a les *téméné* des rois ou la terre dite aux cinquante *guai* (*Iliade*, IX, 579). La tendance à la concentration des

---

71. La 2<sup>e</sup> moitié du VII<sup>e</sup> s. est l'époque où se type de main d'œuvre se développe dans le travail agricole (p. 709).

72. Voir I. MORRIS, « The Strong Principle of Equality and the Archaic Origins of Greek Democracy » dans J. OBER, C. HEDRICK édés., *Demokratia. A Conversation on democracies, Ancient and Modern*, Princeton 1996, p. 9-48 ; cf. A. DUPLOUY, « Pathways... », *art. cit.*, p. 45, et A. DUPLOUY, « Citizenship... », *art. cit.*, p. 271.

73. Voir H. VAN WEES, « Mass and elite in Solon's Athens: The property classes revisited » dans J. BLOK, A. LARDINOIS édés., *Solon of Athens. New Historical and Philological Approaches*, Leyde-Boston 2006, p. 351-389, ici p. 360-367 (cf. p. 376), pour qui la société polarisée que présente Solon est comparable à la situation dans le sud de l'Italie au XIX<sup>e</sup> s. Dans ce cas, ajoute-t-il (p. 366), « the possession of a yoke of oxen or mules would not only have been a status symbol but a source of power ».

terres s'accroît ensuite, même à Sparte, et plusieurs cités ont cherché à l'éviter. Ce fut une des missions que s'était données Solon face aux « partageux » (p. 386-390). C'est aussi un des buts récurrents des tyrans que de vouloir limiter cette concentration des terres et éviter la réduction du corps civique. JZ en retrouve les signes dans bien des cas comme avec Philolaos le Bacchiade à Thèbes (p. 536).

La terre et la façon de la partager forment l'enjeu majeur des conflits sociaux chez JZ ; cette vision est aux antipodes d'une analyse de la cité fondée sur ce qui rassemble les citoyens et permet une appropriation collective du territoire civique (p. 22). Le rapport avec la terre traduit plutôt des « inégalités structurelles » génératrices de tensions. C'est évident dans la poésie hésiodique malgré l'insistance du poète sur les pratiques de réciprocité dans la communauté d'Ascra (p. 317 ; 330). Nul, en histoire grecque, ne nie les inégalités face à la terre, d'autant que l'interprétation égalitaire des parcellaires coloniaux n'est désormais plus de mode, mais en avait-on tiré les conséquences ? On doit savoir gré à JZ de rappeler le poids fondamental de cette donnée dans des sociétés reposant d'abord sur le travail de la terre. À trop se focaliser sur les bénéficiaires de la rente foncière sans chercher comment elle leur arrivait, on finit par donner l'impression que le sol produisait tout seul ou que ceux qui l'exploitaient formaient un peuple d'invisibles, hors du champ des études historiques bien plus préoccupées des représentations. C'est dans ce retour aux conflits nés de l'exploitation de la terre que des travaux comme ceux d'Hobsbawm sont utiles à JZ. Le massacre des moutons des riches à Mégare sous la tyrannie de Théagène (p. 528-531 : Aristote, *Politique*, V, 1305a 24-28) analysé ainsi permet de rappeler l'opposition des petits paysans tournés vers la polyculture et des grands propriétaires cherchant à étendre leurs pâturages et développer un élevage lainier<sup>74</sup> et aussi d'insister sur la dimension symbolique des biens auxquels les paysans s'attaquent et sur les modes d'expression de la violence qui sont révélatrices à la fois des valeurs paysannes et des enjeux des conflits qui voient l'entrée des paysans en politique<sup>75</sup>. Les paysans, dès l'époque mycénienne, se trouvent pris dans une dialectique travail-capital foncier, où le capital est le mieux armé (p 214-215).

---

74. On pense aux laines mégariennes de l'époque classique, produites selon la même technique que les laines fines de Tarente ou de Milet, celle des *oves pellitae* : Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes*, VI, 41 (cf. Plutarque, *De l'amour des richesses*, 7, 526C, et Élien, *Histoire variée*, XII, 56). Cette analyse que propose JZ ne doit pas ressusciter le fantôme d'un conflit de éleveurs et des agriculteurs, recouvrant un conflit entre aristocrates et petits paysans, grille d'analyse si commode des évolutions agraires comme pour l'inscription de Lyktos chez H. et M. VAN EFFENTERRE, « Nouvelles lois... », *art. cit.*, p. 184. P. 156, JZ évoque ainsi l'hypothèse de J.-M. LUCE, *L'Aire du Pilier des Rhodiens (Fouille 1990-1992). À la frontière du profane et du sacré*, Fouilles de Delphes, II.13, Athènes 2008, vol. 1, p. 381-383, que la consécration de la plaine sacrée de Delphes comme pâturage comme le reflet de ce genre de conflit ; pourquoi pas, mais en gardant à l'esprit la réserve que J.-M. LUCE, *L'Aire ...*, *op. cit.*, p. 383, n. 8, fait pour lui-même et ses lecteurs : « la situation à Delphes n'était donc pas typique, mais un cas extrême rendu possible par des circonstances hors normes. »

75. Voir aussi p. 438, avec un geste de même nature où ce sont les aires à battre qui focalisent un développement de colère sociale, cette fois-ci à Milet. Sur l'entrée des paysans en politique, voir E. HOBBSAWM, *op. cit.*, p. 146-165.

Chez JZ, l'histoire se fait dans la violence : des guerres asservissent des populations entières ; les faibles essaient de se défendre et certains deviennent des partageux ; les législateurs et les tyrans arbitrent parfois au profit d'une partie de cette paysannerie (pas la plus radicale) et cela par crainte que le conflit autour de la terre ne tourne trop à l'avantage des grands propriétaires et ne finisse par dépeupler la cité et amoindrir ses forces militaires. Dans tout cela, la possibilité de négocier est pratiquement absente ou ne bénéficie qu'à ceux qui choisissent de collaborer (p. 208). La plupart du temps, les conflits se terminent par la victoire d'un camp sur l'autre. À Athènes, les hectémores ont pu s'en sortir et leur combat a été victorieux, alors que dans certaines cités d'Ionie (Érythrées, Colophon ...) la victoire de l'oligarchie s'est traduite par la transformation des paysans en dépendants et la confiscation de la citoyenneté au profit d'un groupe réduit (p. 431-432). À Sparte, un « compromis social » un peu différent pour résoudre des inégalités de richesse très anciennes est passé par l'asservissement des Messéniens (p. 482-483).

Dans l'analyse des groupes sociaux, on est frappé par la quasi évacuation du symbolique. Les intérêts liés à la production ramènent toujours les hommes à un comportement matérialiste. C'est parce que la terre est vidée de sa valeur symbolique qu'elle peut être vendue. Certes, la société paysanne produit des valeurs, comme l'autarcie (p. 310-311) ou la réciprocité (p. 317), ainsi qu'on le voit par Hésiode, mais elles sont liées à des questions d'accès aux ressources. Cet effacement du symbolique, donc de la représentation, pose parfois problème. Il empêche de marquer l'importance de biens comme les bœufs de labour et l'araire, alors que cela ne cesse d'affleurer dans le livre de JZ. On le voit déjà à propos des textes cnossiens (p. 125-126) qui mettent en valeur les bœufs *we-ka-ta*, les *boes ergatai* du grec ultérieur. À Cnossos, ils font l'objet d'une méticuleuse gestion de la part du palais. Le fait d'en posséder ou non a toujours été un élément fort de définition sociale dans le monde paysan, comme le rappelle un vers célèbre d'Hésiode<sup>76</sup>. On sait l'importance du statut de laboureur dans les campagnes françaises ou de *ploughman* dans celles d'Angleterre et que ce nom dérive de leur capacité de labourer leurs terres avec un attelage de deux chevaux ou de deux bœufs<sup>77</sup>. La même force symbolique des outils de travail du sol est à l'œuvre en Grèce et M.-C. Amouretti avait aussi insisté sur la houe (*dikella*) comme caractéristique de la couche la plus pauvre de la paysannerie<sup>78</sup>. JZ est bien conscient que la possession de bœufs de labour est marque d'aisance (p. 288-289), que le prêter est un moyen de faire entrer un paysan qui n'en a pas dans une relation de dépendance (p. 407 ; 408, n. 293). Quand Pisistrate propose à des citoyens oisifs de leur en prêter (comme il propose de prêter des semences) sa libéralité s'inscrit dans ce genre de comportements, mais

76. *Les travaux et les jours*, 405, Οἶκον μὲν πρόωτις γυναικὰ τε βοῦν τ' ἄροτ. Voir p. 277.

77. M. LACHIVER, *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Paris 1997, p. 1004 : « laboureur à charrue, ou plus simplement laboureur, propriétaire ou fermier plus important, paysan qui possède le train de culture (au moins deux chevaux) et qui peut exploiter plusieurs charrues de terre. Outre cet outillage, le laboureur possède un cheptel vif important (pour le fumier), des capitaux ; c'est souvent un fermier, et sa fortune varie énormément d'une région à l'autre. ». Pierre Goubert constatait cependant les ambiguïtés du mot qu'il a contribué à populariser (P. GOUBERT, *Les paysans français au XVII<sup>e</sup> s.*, Paris 1982, p. 139-140).

78. M.C. AMOURETTI, *op. cit.*, p. 93-98, pour ces instruments aratoires manuels.

avec pour but de les sortir de réseaux d'assistance aristocratique<sup>79</sup>. Posséder plusieurs couples de bœufs de labour est un signe de grande richesse, permet d'obliger autrui et d'étendre son influence sociale. Ces animaux représentent de toute façon un investissement important, comme les esclaves (p. 327) : il faut les entretenir, mais en outre, pour les bœufs, on ne doit pas oublier le temps pour les dresser au travail, ce qui est un processus long et généralement assuré par les bouviers<sup>80</sup>. Tout cela ramène à la question du sens du nom de la classe solonienne des zeugites. En général, on l'associe au vocabulaire hoplitique, en s'appuyant sur la mention de zeugites dans la phalange<sup>81</sup>. Mais le lien avec l'attelage aratoire (*zeugos*) est au moins aussi séduisant, même s'il ne peut s'appuyer sur aucun texte ferme dans ce sens, pas plus que le lien *zeugitai* / phalange n'est attesté de manière certaine. Se fondant sur un passage de Pollux, Hans Van Wees a réactivé une explication des zeugites par la possession d'un couple de bœufs reprise notamment par Alain Duplouy<sup>82</sup>. C'est lire les classes censitaires comme une hiérarchie agraire et non par rapport à des fonctions militaires, ce qui pose un problème pour les *hippeis*<sup>83</sup>. Sur ce point, Alain Duplouy et JZ auraient pu se rencontrer, ce qui ne s'est pas

---

79. Élien, *Histoire variée*, IX, 25. Voir l'analyse p. 406-408. Cette double question de l'accès aux attelages et aux semences est essentielle dans toutes les circonstances où il est nécessaire de reprendre la culture de la terre après une période d'interruption. À l'époque hellénistique, vers 190 a.C., les Élatéens qui rentrent chez eux après avoir passé plusieurs années en exil sur le territoire de Stymphale se soucient de rapporter du grain avec eux, pour pouvoir remettre en culture leur territoire : G.A. LEHMANN, *Untersuchungen zur historischen Glaubwürdigkeit des Polybios*, Münster 1967, p. 120-125.

80. Un des moyens généralement employés est d'apparier au joug un bœuf déjà dressé à un autre que l'on veut dresser.

81. Plutarque, *Pélopidas*, 23, 4 (mention conjointe, dans la phalange spartiate des ἐπιστάται καὶ ζευγίται, les premiers étant les soldats de derrière, les seconds, ceux d'à-côté dans une phalange). Voir l'article de D. WHITEHEAD, « The Archaic Athenian ZEYGITAI », *CQ* 31, 1981, p. 282-286, sur le sens de zeugite.

82. Pollux, *Onomastikon*, VIII, 129-131, dans le développement sur les classes soloniennes qui donne cette explication : οἱ δὲ τὸ ζευγίσιον τελούντες ἀπὸ διακοσίων μέτρων κατελέγοντο, ἀνήμισκον δὲ μνάς δέκα et quelques lignes plus loin (132) précise καὶ ζευγίσιόν τι τέλος οἱ ζευγοτροφούντες ἐτέλουν. Cf. H. VAN WEES, « Mass and elite... », *art. cit.*, p. 332-360. L'étymologie par *zeugos* avait déjà été proposée par des savants du XIX<sup>e</sup> s. et encore par V. EHRENBURG, *From Solon to Socrates. Greek History and Civilization during the sixth and fifth centuries B.C.*, Londres 1968, p. 394, n. 33 : il traduit *zeugitai* par *yoke-men*, tout en présentant les deux explications potentielles. Voir les exemples relevés par D. WHITEHEAD, *art. cit.*, p. 282, dans un article qui prend plus de soin à combattre l'hypothèse d'une étymologie agricole qu'à soutenir l'hypothèse militaire à laquelle il adhère. Whitehead n'a qu'un seul texte à verser au dossier en faveur de l'hypothèse militaire, celui de Plutarque (*Vie de Pélopidas*, 23, 4, le soldat appelé *zeugitês* reçoit normalement le nom de *parastatês*). Thucydide, V, 68, 5 parle aussi du πρῶτον ζυγὸν d'hoplites dans l'armée lacédémonienne, mais n'emploie pas le mot ζεύγος. Voir « The Archaic... », *art. cit.*, p. 286, sur l'usage de dire que deux soldats côte à côte forment un ζυγόν/ζυγός mais qui doit immédiatement reconnaître que jamais ζεύγος n'est employé dans ce sens. De ζυγόν/ζυγός devrait pourtant dériver ζυγίτης, pas ζευγίτης. A. DUPOUY, « Les prétendues classes... », *art. cit.*, p. 642 ; 650-651, se montre très séduit par la position de Van Wees (en ajoutant le thème du rapport entre sacrifice du bœufs et labours).

83. H. VAN WEES, « Mass and elite... », *art. cit.*, p. 354-355, essaie de s'en tirer en disant qu'Athènes à cette époque n'a pas de cavalerie militaire, ce qui est contestable. On voit donc que pour faire rentrer les noms des quatre classes soloniennes dans un seul système d'explication, il faut de toute façon forcer les choses, ce qui devrait poser problème à ceux qui s'y essaient.

produit<sup>84</sup>. Dans le symbolique, donc dans les représentations, il y a potentiellement des indices intéressants l'histoire sociale des campagnes et la méthode pourrait être étendue : que l'on pense aux aires à battre le grain comme signes de richesse foncière (voir p. 435 et 438, dans la mise à mort des enfants des riches milésiens, piétinés par des bœufs sur une aire à battre) ou à l'usage de donner des terres à une personne qu'on veut honorer (voir p. 239-240, sur les terres de fonctions des *basileis* homériques).

## 7 – CONCLUSION

En rédigeant un rapport de thèse, un jury a tendance à faire la liste des bonnes feuilles du travail sur lequel il vient de se pencher. On pourrait le faire aussi pour *Les hommes, la terre et la dette*, en marquant, selon le tempérament de chacun, telles pages particulièrement frappantes, où l'on se dit qu'on tient de quoi faire un cours. Celles sur la Thessalie (p. 565-571) sont très claires, comme celles sur la monnaie (p. 715-717) ou sur les marchés chez Hésiode (p. 718-720). On soulignerait aussi la longue bibliographie, signe d'une connaissance profonde des recherches dans toutes les langues scientifiques, notamment en anglais, en italien et en allemand, ce qui rend d'autant plus navrants certains reproches adressés à JZ par des collègues anglo-saxons<sup>85</sup>.

Mais voilà : *Les hommes, la terre et la dette* n'est plus une thèse. C'est un livre d'un chercheur confirmé qu'il ne nous appartient plus d'évaluer mais de lire de manière certes critique, mais aussi en en tirant des leçons pour notre propre exercice du métier d'historien. La façon dont JZ conçoit le sien est fondamentalement pragmatique. Il déjoue les pièges de l'historiographie et résiste à des tentations comme celle du nominalisme, lorsque l'on veut à toute force retrouver derrière la variété des mots une variété correspondante des usages : « un mot ancien [serait] une réalité, et une réalité se [recouvrirait] d'un mot ancien. » Dans le premier cas, qu'on lise les pages sur la thématique des cités sans territoire (*Poleis ohne territorium* : p. 543 ; 564-565) dont on sait combien depuis Kahrstedt et Hampl elle a imprégné la recherche sur la cité qui, dans la définition de la cité, trouvait là une raison de faire disparaître le territoire derrière le groupe humain<sup>86</sup>. Pour le nominalisme, on lira les développements sur la distinction entre *prêxis* et *emporiê* (p. 719-720).

---

84. Dans tout le développement sur les classes censitaires, l'hypothèse n'est absolument pas évoquée et JZ (p. 374) s'en tient à l'explication proposée dans Whitehead.

85. Voir ci-dessus, n. 2.

86. Cette thématique amène aussi à valoriser les mots de Thucydide, VII, 77, 7 : ἄνδρες γὰρ πόλις (« les hommes font la cité »). Voir A. DUPLOUY, « Pathways... », *art. cit.*, p. 2 ; A. DUPLOUY, « Citizenship... », *art. cit.*, p. 250. Mais le contexte est celui de la péroration d'un discours attribué à Nicias, exhortant les troupes athéniennes parties assiéger Syracuse et en mauvais posture à se retirer en ne comptant que sur leur courage pendant la retraite : il importe d'abord aux Athéniens de regagner leur patrie saufs, car c'est de ses hoplites dont la cité à besoin, pas de ses seules murailles ou de trières sans équipage. Dans Thucydide, la citation complète est : ἄνδρες γὰρ πόλις καὶ οὐ τεῖχη οὐδὲ νῆες ἀνδρῶν κεναί (« les hommes font la cité, pas des murailles ou des navires vides d'hommes »).

Mais surtout, il y a dans ce livre une vision renouvelée de l'histoire grecque qui ne vaut pas seulement pour l'époque archaïque. Face à une tendance à proposer une interprétation apaisée de la société, marquée par la fluidité et valable même dans l'histoire de la colonisation, c'est l'affrontement que JZ propose de voir comme dynamique fondamentale. C'est d'emblée (p. 22), qu'il reproche aux études françaises sur la cité de n'avoir voulu depuis quelque temps voir que ce qui rassemble dans la cité grecque, comme les banquets, non ce qui divise<sup>87</sup>. Partout le conflit est là, et d'abord le conflit entre paysans et aristocrates qui est un « un conflit de classes » (p. 555 ; 739), une « lutte des classes » (p. 742). Le vocabulaire que JZ emploie n'est pas sans évoquer des échos : mouvement paysan (p. 41-416 ; 739), parti des partageux (p. 419), niveleurs (p. 438), conscience de classe (p. 438). On tend vers une histoire sociale matérialiste et qui marxise plutôt qu'elle n'est marxiste, JZ repoussant des éléments essentiels du marxisme comme la propriété collective initiale qui se serait dissoute progressivement (p. 748) au profit d'une existence de la propriété privée dès les premiers documents que nous avons sur la terre, ce qui finit par lui faire craindre qu'on y voie la forme originelle de tout rapport à la terre<sup>88</sup>.

La position en faveur d'une l'histoire agraire de la Grèce marquée par l'affrontement domine tellement qu'on en vient à douter de la capacité de ces sociétés à négocier les rapports sociaux. Pourtant, l'histoire que JZ propose à ses lecteurs peut aussi être celle de conflits résolus par la négociation. L'intervention de certains tyrans ou législateurs, désireux de donner satisfaction à certaines revendications paysannes tout en évitant l'extrémisme des partageux, va dans ce sens. Par ailleurs cet âge des affrontements sociaux s'achève avec la mise en place des statuts qui auraient fini par faire passer les classes au second plan. JZ avance un schéma historique, où les statuts sont des structures sociales tard venues<sup>89</sup>. Vers 500 a.C., le tableau a changé et va marquer l'époque classique : « Ceux qui travaillent la terre se divisent désormais en deux catégories, asservis et esclaves d'un côté, citoyens et libres de l'autre. » (p. 740). Cela se traduirait désormais par une paysannerie coupée en deux à la fin de l'époque archaïque, entre le groupe de ceux qui sont reconnus comme citoyens et le groupe de ceux qui ont été asservis (p. 767)<sup>90</sup>. Serait-ce alors la mort des paysans, le fait de travailler la terre n'étant désormais plus générateur d'une solidarité ? Il faudrait ensuite attendre que le regard culturel, dans le courant du IV<sup>e</sup> s., commence à dévaloriser le travail de la terre et à forger l'image de l'*agroikos* pour qu'une figure du paysan réapparaisse, forgée par ceux qui se contentaient de vivre de la rente foncière.

---

87. La même idée dans J. ZURBACH, « La formation des cités grecques... », *art. cit.*, p. 957 : « Ce qui divisait la communauté s'est effacé devant ce qui la rassemble, en même temps que le domaine des institutions était délaissé au profit des pratiques collectives. Le sacrifice, le banquet, les conduites de distinction ont pris le pas sur les conflits sociaux, l'accès aux magistratures, la création de statuts serviles. »

88. Voir p. 751, où JZ en vient à écrire qu'il faut « prendre acte du fait que ce que Marx et Engels appelaient le communisme primitif, et donc nous avons aujourd'hui une vision plus différenciée et plus nette comme modes d'appropriation communautaires, est à situer avant le début de notre documentation en Grèce. » (p. 751).

89. Sur la notion de statut tel que l'entend JZ, voir J. ZURBACH, « La formation des cités grecques... », *art. cit.*

90. Et donc sur l'établissement d'un lien fort entre statut civique et possession de la terre, que JZ explique par la théorie de l'*entitlement* ; voir aussi J. ZURBACH, « La formation des cités grecques... », *art. cit.*, p. 990.

Plus largement encore, JZ peut écrire cette phrase (p. 767) : « Le statut comme élément fondamental du comportement économique dans la cité classique est en définitive une antidote à la lutte des classes, qu'il faut bien ainsi nommer puisqu'elle oppose des groupes distincts par leur position face aux moyens de production en des conflits dont l'enjeu est justement ce moyen de production qu'est la terre et la main-d'œuvre qui la travaille. La définition des statuts est une solution au conflit de classe : c'est ce moment qu'on peut en définitive définir comme l'origine politique de l'économie antique. » Quand, dans l'interprétation de JZ, le statut relègue la classe au second plan, on peut voir là la source de l'usage réservant la propriété foncière aux seuls citoyens.

Le statut, mais quel statut ? L'historien de l'Antiquité grecque est habitué à parler de statuts juridiques, tels que la cité les définit. Les statuts sociaux, qui se réfèrent plus à la place des individus dans la société ou dans les groupes sociaux, forment une notion moins familière. Chez JZ, faute d'une explication, le lecteur en conclut que la notion de statut se réfère d'abord aux statuts juridiques. JZ tient à affirmer l'efficacité du concept pour l'analyse de l'époque archaïque, car c'est là un moyen de lutter contre l'hypothèse d'une société fluide où les individus peuvent, s'ils en ont les moyens, modeler leur place dans la hiérarchie sociale par les comportements qu'ils adoptent<sup>91</sup>. Dans l'article des *Annales* de 2013, il écrit : « Si les sociétés civiques de l'époque archaïque sont des sociétés de statuts, c'est que l'organisation en groupes clairement définis et distingués permettait de répondre aux tensions qui les traversent »<sup>92</sup>. Cette affirmation n'a pas d'équivalent dans *Les hommes, la terre et la dette*. Jetée par polémique, elle semble contredire l'idée que les statuts auraient *in fine* permis de résoudre la question des affrontements de classe<sup>93</sup>. Il est vrai qu'en 2013, JZ prenait bien la peine de situer son affirmation dans un temps précis, celui de la cité archaïque. La pensée de JZ n'implique pas que le statut soit une invention faite pour résoudre les conflits de classe – ce que le lecteur risque pourtant de comprendre –, mais que le VI<sup>e</sup> s. aurait vu progressivement cette forme de structuration de la société l'emporter sur les autres. Mais cette position est elle finalement si éloignée de la position d'Alain Duploux tendant à postuler une définition tardive de la citoyenneté<sup>94</sup> ?

91. C'est le système de la performance comme outil de fabrication d'une citoyenneté comportementale développé par A. DUPLOUX, « Les prétendues classes... », *art. cit.*, p. 655-657, et A. DUPLOUX, « Citizenship... », *art. cit.*, qui résume ce principe p. 252 en une phrase : « In short, in order to be accepted as a citizen, one had to behave like a citizen. »

92. J. ZURBACH, « La formation des cités grecques... », *art. cit.*, p. 997.

93. Et certes non dans tous les cas, voir p. 438, à propos des Gergithes de Milet, où JZ écrit : « Il est possible que le statut juridique, dans ce cas précis, n'ait pas empêché l'apparition d'une conscience de classe créée par les similitudes de condition économique. »

94. A. DUPLOUX, « Pathways... », *art. cit.*, p. 8 et 13.

D'autres retiendrons sans doute de la lecture de ce livre sa volonté de faire une histoire méditerranéenne des Grecs<sup>95</sup>, et une histoire qui jette un pont entre II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> millénaires, ou bien seront frappés par la charge finale contre les approches culturelles. Pour ma part, et au moment de finir, je soulignerai qu'au bout du compte, un de ses apports majeurs à mes yeux est de revaloriser – parfois peut-être à l'excès et non sans arrière-plans idéologiques assumés – la notion de conflit social, dans une historiographie qui semble depuis trente ans avoir visé d'abord à l'évacuer de l'histoire sociale au profit d'une perception fluide des sociétés où l'on est d'abord soucieux de négocier les identités. Il marquera peut-être aussi, et cela est sans doute moins idéologique, le retour à une histoire sociale qui ne se focalise pas sur les seules élites. Il y a, dans *Les hommes, la terre et la dette*, une profonde sympathie pour ces invisibles de l'histoire ancienne que sont les paysans et les esclaves, et c'est tant mieux.

---

95. Cette idée de la nécessité d'abattre les cloisons était déjà exprimée dans J. ZURBACH « Paysanneries... », *art. cit.*, p. 39, à propos de l'histoire de l'esclavage pour dettes en Méditerranée ancienne et en Orient : « Les frontières usuelles de l'histoire ancienne, fondées sur des divisions ethniques, linguistiques et religieuses, ne permettent pas de rendre compte de telles similitudes. » Voir aussi J. ZURBACH, « La formation des cités grecques... », *art. cit.*, p. 975-984 ; 998, notamment sur une histoire de l'esclavage marchandise au VIII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. prenant en compte des horizons méditerranéens, notamment romains.